



V.2023/09/12

# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### **Formation Premiers Gestes d'Urgence à l'Enfant et au nourrisson**

Acquérir les savoirs et les gestes de secourisme face à un enfant ou à un nourrisson en danger.

**Durée:** 8 heures (dont 1 heure de pause déjeuner). Possibilité le samedi

**Public:** Toute personne exerçant auprès d'enfants ou de nourrissons ou désirant apprendre à agir lors d'une situation d'urgence.

**Pré-requis:** aucun.

**Taille du groupe:** jusqu'à 15 stagiaires par session

**Intervenant:** Guillaume FALCONNET, Infirmier Puériculteur, Moniteur Premiers secours

#### ❖ **Objectifs généraux:**

- Acquérir les savoirs nécessaires à la transmission efficace d'une alerte.
- Acquérir les savoirs nécessaires à la protection de soi et des populations
- Savoir pratiquer les gestes de secourisme adaptés en cas de situation d'enfant en danger en structure d'accueil petite enfance, à domicile chez une assistante maternelle ou en garde partagée.

#### ❖ **Objectifs pédagogiques:**

- Développer les compétences individuelles face à une situation d'urgence de l'alerte jusqu'à la pris en charge par les services de secours.
- Echanger en groupe sur le vécu de chacun face à des situations d'urgence
- Mettre chaque stagiaire face à une situation d'urgence afin de développer les capacités de réaction face à une situation stressante mettant en péril/ou non la vie d'un enfant.
- Donner des compléments d'informations aux stagiaires afin que ceux-ci puissent faire la différence entre une urgence vitale et un simple incident de la vie quotidienne.

#### **PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



V.2023/09/12

# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ Compétences visées :

- Être capable de passer une alerte de qualité
- Être capable de porter secours à une victime en détresse
- Être capable de mettre en sécurité les personnes aux alentours proches de l'accident ainsi que soi-même

### ❖ Contenus et programme prévisionnels de la formation

#### Partie théorique (environ 3 heures)

- L'alerte
- L'alerte et la protection des populations
- Protection de la victime et du secouriste
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Hémorragies externes
- Arrêt cardiaque
- Malaise
- Plaies
- Brulures
- Traumatisme
- Protocoles d'urgence de la structure

#### Partie pratique (environ 4 heures)

- Démonstration par le formateur
- Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.
- Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les *cas concrets*, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.
- Afin de rendre les cas concrets le plus réaliste possible, accessoires, mannequins, défibrillateurs et maquillages seront utilisés.

#### **PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



V.2023/09/12

# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- Mannequins de secourisme Bébé, enfant, adulte
- Défibrillateur
- Maquillage de cinéma
- Vidéoprojecteur
- Tapis pour travail au sol
- Apports et échanges
- Mise en situation
- Document de la formation remis en intégralité à la fin de la formation

### ❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la formation.

### ❖ **Sanction de la formation :**

- A l'issue de la journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

#### **PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat